

## COMMUNIQUÉ

### **La formation agricole : un investissement !** **Nouveau programme de perfectionnement offert aux entreprises de la Montérégie**

**Saint-Hyacinthe, le 6 février 2018** - Le Collectif régional en formation agricole de la Montérégie (CRFA) est fier de présenter son programme de perfectionnement agricole pour la saison hiver-printemps 2018. Il propose un vaste choix de formations, regroupées sous plus d'une quinzaine de thèmes, qui sont dédiées aux producteurs agricoles, leurs employés et la relève de cette région.

Rappelons que l'objectif principal du CRFA est de rendre accessible la formation continue en agriculture en offrant à sa clientèle de la formation adaptée à la réalité agricole, variée, de qualité et accessible, et ce, tout en étant à l'écoute des besoins en perfectionnement de celle-ci. Notons qu'en 2016-2017, le CRFA de la Montérégie, grâce à sa grande diversité de cours, a permis à 1064 personnes de suivre au moins une formation pour un total de 1 095 heures.

À titre de table de concertation régionale, le Collectif regroupe des partenaires de la Montérégie liés à la formation (maisons d'enseignement, organismes de formation, Réseau Agriconseils, etc.), tous compétents et convaincus que le rehaussement des compétences et l'acquisition de nouvelles connaissances sont des atouts importants afin que les entreprises agricoles puissent faire face aux défis de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, demeurer compétitives et aussi, les aider à répondre aux demandes et aux attentes des consommateurs.

Rattaché au Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le Collectif se veut également un outil de valorisation des ressources humaines. « Dans un contexte où la main-d'œuvre est difficile à trouver et où la concurrence est féroce, investir dans ses ressources humaines et prendre le temps de développer leurs compétences est devenu un incontournable » mentionne Claude Lapointe, président du Collectif et 2<sup>e</sup> vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. « Loin d'être une perte de temps et d'argent, la formation agricole, c'est un investissement! » renchérit-il.

Le CRFA bénéficie du soutien financier d'Emploi-Québec de la Montérégie. Ce partenaire majeur contribue à rendre accessibles, à coût fort raisonnable, les activités de formation du territoire. Au niveau provincial, le travail des 13 Collectifs régionaux en formation agricole est rendu possible grâce à la contribution de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui appuient financièrement le Plan de soutien en formation agricole duquel ils relèvent, et ce, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et AGRICarières, comité sectoriel de main-d'œuvre en production agricole. Ce plan permet l'embauche de répondants en formation agricole (RFA) dans chacune des régions du Québec.

Le programme de perfectionnement agricole pour la Montérégie est disponible à l'adresse [http://www.upamonteregie.ca/Fichiers/Formations\\_hiver\\_printemps2018.pdf](http://www.upamonteregie.ca/Fichiers/Formations_hiver_printemps2018.pdf) et sur le portail de la formation continue en agriculture [www.uplus.upa.qc.ca](http://www.uplus.upa.qc.ca).

Pour toute question sur les cours offerts en Montérégie ou pour toute information liée à la formation continue en agriculture, contactez la Répondante en formation agricole (RFA) à l'adresse [rfamonteregie@upa.qc.ca](mailto:rfamonteregie@upa.qc.ca) ou au 450 774-9154, poste 5283

-30-

Source :  
Mélanie Lagacé  
Collectif régional en formation agricole Montérégie  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
450 774-9154, poste 5283  
[rfamonteregie@upa.qc.ca](mailto:rfamonteregie@upa.qc.ca)

Information :  
Joëlle Jetté  
Direction vie syndicale et communications  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
Tél. : 450 774-9154, poste 6227 / Cell. 514 233-2606  
[jjette@upa.qc.ca](mailto:jjette@upa.qc.ca)

